

## COMMUNIQUE DU CMF (\*)

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI- et du public qu'il a invité la banque concernée à réagir à l'article publié sur internet le 12 mars 2019.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI- a précisé ce qui suit :

Dans un communiqué le 18 Janvier 2019, l'UBCI a annoncé avoir été informé par BNP Paribas de l'ouverture d'une réflexion stratégique sur leur participation dans l'UBCI.

Dans ce cadre, BNP Paribas nous a par ailleurs fait savoir avoir entamé des discussions préliminaires avec un certain nombre d'investisseurs potentiels, dont l'Arab Tunisian Bank appartenant au groupe Arab Bank.

A ce stade, aucun accord à caractère exclusif ou contraignant n'a été conclu par BNP Paribas.

L'UBCI continuera à informer le marché conformément aux règles en vigueur.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.